

La création de la ZLEA pourrait mener à un accroissement considérable des échanges commerciaux à travers le continent, ce qui se traduirait par une hausse du PIB de tous les pays du continent et les aiderait à réaliser leurs objectifs économiques et sociaux.



Commerce, investissement et stabilité financière

Le but du projet de Zone de libre-échange des Amériques est de stimuler la croissance et de favoriser la prospérité d'un bout à l'autre du continent. La ZLEA sera la plus vaste zone de ce genre au monde : son produit intérieur brut global (environ 19,7 billions de dollars) représentera en effet près de 40 % de l'activité économique mondiale, soit une proportion supérieure à celle de l'Union européenne¹.

Un accord commercial à l'échelle de l'hémisphère occidental ouvrira de nouveaux marchés, stimulera la concurrence au sein des secteurs de production de biens et services, et encouragera ainsi l'innovation et la modernisation des économies. Il établira par ailleurs des règles instaurant un environnement stable et prévisible, propre à favoriser l'investissement et la stabilité financière à travers les Amériques.

Les résultats de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui procure aux économies du Canada, des États-Unis et du Mexique des bienfaits réciproques, préfigurent les gains qu'engendrera la libéralisation des échanges à l'échelle du continent. La création de la ZLEA pourrait mener à un accroissement considérable des échanges commerciaux à travers le continent, ce qui se traduirait par une hausse du PIB de tous les pays du continent et les aiderait à réaliser leurs objectifs économiques et sociaux.

Le principe de la ZLEA avait déjà été débattu lors du premier Sommet des Amériques, tenu à Miami en décembre 1994. Au deuxième Sommet (Santiago, avril 1998), les dirigeants des 34 pays démocratiques du continent ont lancé des négociations devant mener à la création de la nouvelle zone. Le Canada a été le premier pays à assumer la présidence du processus de la ZLEA, ce qui lui a donné l'occasion de faire preuve de sa détermination à resserrer les liens entre les pays du continent et à promouvoir la libéralisation des échanges. À la fin de son mandat, lors de la réunion des ministres du commerce qui a eu lieu de Toronto en novembre 1999, on pouvait constater que des progrès concrets avaient été réalisés en vue de la phase suivante des négociations.

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires figurant dans ce document sont exprimées en dollars canadiens.

La ZLEA et les rapports commerciaux du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles

Sans tambour ni trompette, le Canada a établi ces dernières années des liens plus étroits et plus solides que jamais avec l'Amérique latine et les Antilles. Il a notamment conclu un accord de libre-échange avec le Chili et, le 23 avril 2001, il signait une entente similaire avec le Costa Rica. En outre, le Canada envisage la possibilité de conclure des accords commerciaux avec la République dominicaine, la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et la Communauté andine (Bolivie, Équateur, Pérou et Venezuela). Il a également entamé des négociations officielles avec quatre pays d'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) en vue de la conclusion d'un traité de libre-échange.

Le Canada reste un acteur important dans ces pourparlers. Il assume actuellement la présidence du groupe de négociations sur le règlement des différends, ainsi que la vice-présidence du groupe sur les subventions et sur les droits antidumping et compensateurs. Il continue par ailleurs de préconiser la transparence dans les négociations. À leur réunion d'avril 2001 à Buenos Aires, les ministres du commerce ont appuyé la proposition canadienne de rendre publique l'ébauche consolidée du texte de négociation de l'accord de la ZLEA. Les ministres ont par la suite convenu de publier la deuxième ébauche lors de leur réunion de novembre 2002 à Quito. Ces résultats montrent que les efforts déployés par le Canada depuis plusieurs années pour promouvoir la transparence des négociations commerciales portent fruit. Le Canada a promis son appui entier aux efforts d'assistance technique en matière de commerce dans le cadre du programme de coopération annoncé à Quito.